

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MIREVAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
13	11	10

Séance du 12 avril 2018
L'an DEUX MILLE DIX HUIT
Et le douze avril

DATE DE LA CONVOCATION
05 avril 2018

A 19h, Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christophe DURAND, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION :
18/014

BUDGET 2018

Présents : DURAND Christophe - CAMILLERI Stéphanie – HUILLET Robert - ESCUDIER Christiane - PERPINA Dominique - DAURES Damien - CAPARROS Caroline – KOUTALADZE Nino - REVEL Monique

Absents excusés : ETHEVE Nicolas (Procuration à PERPINA Dominique)

Absents : RIZZOLO-BRESSON Colette

Mme ESCUDIER Christiane a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été lu et adopté à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312.1 et suivants et L.2312-2 et suivants,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art. 7 de la loi n° 82-213 du 02 mars 1983),

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur le Président.

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,
après avoir délibéré, à l'unanimité :**

Par 10 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

- adopte le Budget Primitif de l'exercice 2018 arrêté comme suit :

EXPLOITATION		
RECETTES	Prévisions budgétaires totales (dont 9.440,50 € excédent global de clôture 2017)	38 640.50 €
DEPENSES	Prévisions budgétaires totales	38 640.50 €

Pour ampliation,
Mireval, le 16 avril 2018

Le Président,
Christophe DURAND



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 17/04/2018
Et publication ou notification et affichage
du 17/04/2018

Accusé de réception en préfecture
034-213401599-20180412-18-015CCAS-DE
Date de télétransmission : 17/04/2018
Date de réception préfecture : 17/04/2018